

VOUS TRAVAILLEZ DANS LE DOMAINE SOCIAL...
VOUS ÊTES USAGERS/ÈRES DES SERVICES SOCIAUX...
CECI VOUS CONCERNE !...

DERNIER RAPPEL
JOUR J - 14

- Pour supprimer la surcharge permanente du travail
- Pour éradiquer le " burn-out " et l'épuisement professionnel
- Pour améliorer les conditions de travail et les prestations

**MOBILISATION DES TRAVAILLEUR/EUSE-S DU SECTEUR SOCIAL
APPELÉE PAR SUD ET LE SSP**

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2011

Rassemblement à 17 heures

Devant le Centre social régional (CSR) de Lausanne

Place Chauderon 4

Dans les services et établissements sociaux de ce canton... On le sait bien !... Ca ne va plus !...
Faisons donc ensemble quelque chose pour améliorer la situation.

Pour cela, nous avons rendez-vous devant le CSR de Lausanne pour dénoncer les difficultés que rencontrent quotidiennement le personnel et les usager/ère-s de la plupart des services sociaux.
A cette occasion, décrivons, dénonçons et témoignons des problèmes auxquels nous devons faire face dans l'exercice de nos professions ou pour remplir nos missions.

Ces témoignages sont précieux. Merci de venir le 15 septembre pour les présenter ou les afficher devant le CSR de Lausanne.

Les droits fondamentaux des usagères et usagers des services sociaux sont continuellement remis en question...

Ils/elles sont souvent considéré/e-s comme des abuseurs/euses
Leurs déclarations suscitent régulièrement la méfiance
L'aide qui leur est octroyée l'est généralement sous contrepartie
L'accès aux prestations d'aide sociale est continuellement précarisé par l'accroissement des contraintes administratives
Les prestations financières ne sont plus indexées depuis des lustres

Le travail social est dévalorisé, la pénibilité et la souffrance au travail ne sont pas reconnues...

Le nombre de situations à traiter est en constante augmentation
Les sous dotations et le turn over provoquent une surcharge permanente du travail
La surcharge de travail entraîne la multiplication des burn out et des cas d'épuisement et de maladie professionnels
Les pressions hiérarchiques et les contraintes procédurales se multiplient
Perte de sens et sentiments d'échec

Ces constats sont valables dans tous les secteurs, qu'ils soient public, parapublic ou privé

Face à ces constats, des travailleurs-ses de différents secteurs ont décidé d'agir collectivement pour défendre leur conception de l'action sociale, faire valoir les droits des personnes bénéficiant de prestations, et pour s'opposer à la dégradation de leurs conditions de travail.

Pour poursuivre la mobilisation décidée lors des assemblées générales, du forum de l'automne 2010 et de la journée d'action du 17 février dernier, pour faire entendre la voix des professionnel/le-s du terrain et pour obtenir les moyens permettant de répondre qualitativement et quantitativement aux besoins des usagers et usagères, tous/toutes les assistant/e-s sociaux/ales et travailleur/euse-s du social sont invité/e-s à participer à une **mobilisation le 15 septembre 2011 devant le CSR de Lausanne.**

La décision de proposer ce rassemblement devant le CSR de Lausanne a été prise car ce service social (le plus grand CSR du canton) représente un lieu de portée exemplaire. En effet, hormis les problèmes spécifiques rencontrés par le personnel de ce CSR, sous forme de fortes répressions ou de menaces à l'encontre de collègues qui dénoncent des dysfonctionnements, une surcharge permanente de travail, des conditions de travail dégradées et des prestations péjorées, ce service social lausannois est représentatif des difficultés auxquelles sont confronté/e-s tous/tes les acteur/trice-s du social. Le régime du revenu d'insertion (RI) dispensé par les CSR touche en effet plus ou moins directement la majorité des usagers et usagères des services sociaux et est donc au centre des politiques d'aide sociale de ce canton.

-
- **Pour rejoindre la plateforme intersyndicale du secteur social**
 - **Pour transmettre vos témoignages**
 - **Pour apporter votre contribution à la lutte pour améliorer les conditions de travail et les prestations aux usager/ère-s**

Contactez-nous à l'adresse ci-dessous.



Fédération syndicale SUD - Service public
www.sud-vd.ch
info@sud-vd.ch

Lausanne, le 1er septembre 2011